

SAMEDI 10 DECEMBRE 2022

départ 06 h 30 : parking collège Marie Curie
(face Villa Dubois) - St Amand -

retour vers 19 h 30

PARIS

matin : Bourse de Commerce Collection Pinault – visite guidée : « le tour des expositions »

La Bourse de Commerce, témoin de quatre siècles d'histoire de l'architecture, a depuis 2017 été restaurée et transformée en musée d'art contemporain par l'architecte japonais Tadao Ando. Celui-ci s'est appuyé sur la circularité de l'édifice en inscrivant un cercle dans le cercle, un cylindre au



cœur de la Rotonde. Il a ainsi réussi le tour de force de créer un nouveau monde à l'intérieur de cet édifice

après une restauration exemplaire qui a sauvegardé toutes les beautés patrimoniales du bâtiment : du monumental panorama peint sous la coupole jusqu'au patrimoine industriel oublié (la salle des machines à froid des anciennes halles de Paris).

Ouverte au public depuis mai 2021 la Bourse de Commerce est désormais toute entière tournée vers la création

contemporaine et l'art de notre temps. Elle est l'écrin parisien de la collection d'art de l'homme d'affaires et mécène français François Pinault.

Visite « le tour des expositions » :

- **Opéra** – œuvre de Dominique Gonzalez Foerster qui fait résonner la présence de Maria Callas
- **Une seconde d'éternité** - un parcours inspiré par la question et l'expérience du temps, à travers un ensemble d'œuvres de la Collection Pinault.
- **At Dusk** – œuvre emblématique du photographe ukrainien Boris Mikhaïlov
- **Time no longer** – œuvre vidéo immersive, nocturne et cosmique de Anri Sala
- **Œuvres in situ** – œuvres qui dialoguent avec l'architecture et le parcours de visite

Après midi : visite guidée du Conseil Constitutionnel

Le Conseil Constitutionnel est une institution française créée par la Constitution de la Cinquième République de 1958. Il se prononce sur la conformité à la Constitution des lois et de certains règlements dont il est saisi. Il veille aussi à la régularité des élections nationales et des référendums.

Ses 9 membres, surnommés « Les Sages », sont nommés pour 9 ans par le Président de la République et les présidents des chambres parlementaires. Les anciens Présidents de la République en sont membres de droit mais peuvent ne pas siéger. Le Conseil est sous l'autorité d'un Président (actuellement : Laurent Fabius).



Les locaux sont situés dans une aile du Palais-Royal dans le 1^{er}

arrondissement de Paris. On peut y voir : le grand escalier d'honneur, la salle à manger, les salons Napoléon III, la salle des séances et le salon d'angle devenu bureau du Président, dans un décor raffiné commencé sous la Restauration en style néo-classique et transformé partiellement sous le Second Empire.